

Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 23

**Membres présents: 18**

Suffrages exprimés: 21

République Française

Délibération N° 2017-59

Conseil Municipal du 19 AVRIL 2017

**DATE DE CONVOCATION** : 13 AVRIL 2017

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – M. CLERC - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGER – K. GAI - J.P. SIMON – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – P. ORMECHE - P. FRÉON – J.P. ZUCCHI – C. FULPIN – K. PERROIS – C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR** : M.A. CHEVALIER donne pouvoir à G. MIGNON - E. RAMBEAU donne pouvoir à B. LAFAYE – S. HIBON-MINET donne pouvoir à M.H. AUBINEAU

**CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS**: M. A. CHEVALIER - E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET - S. LABROUSSE – N. ARILLA

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE**: M.H. AUBINEAU

**OBJET : CULTURE – TARIFICATION DES MANIFESTATIONS CULTURELLES**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de fixer le montant des billets d'entrées des manifestations culturelles,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, décide **PAR 21 VOIX POUR** :

- ✓ De fixer le prix le prix du concert de jazz prévu le 13 mai 2017 à 20h30 à la Distillerie Courvoisier à 10 €
  
- ✓ De fixer le prix de l'assiette et le verre de pineau de dégustation pour la fête du Pineau prévue le 24 juin 2017 à 4 €.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE